

1. Proposer des opérations de « grand nettoyage »

1. Contexte et description

Manque de propreté, déchets abandonnés, défaut d'entretien des abords... Les atteintes à la qualité du cadre de vie que doivent déplorer les habitants de certains quartiers sont multiples. Cause ou conséquence, c'est dans les quartiers dits « défavorisés » que la problématique se rencontre le plus souvent (habitats en location, habitat vieillissant, niveau d'éducation à la propreté et au tri des déchets, différences de culture et de mentalité, effet d'enfermement ou « spirale négative », problématiques médico-sociales, problèmes de mobilité, désintérêt des autorités communales ou des SLSP...).

Lorsqu'un cadre est donné aux initiatives citoyennes et à une démarche participative dans les quartiers concernés – via une régie des quartiers ou un comité de quartier, un café citoyen ou un « café papote » –, la volonté de donner une meilleure image de son cadre de vie et de le rendre plus agréable peut rapidement apparaître comme prioritaire.

Cette volonté peut se concrétiser par la mise sur pied d'opérations de « grand nettoyage ».

De telles opérations, grâce au soutien logistique et matériel offert par les autorités, à la mobilisation des habitants et à la coordination des efforts, permettent une amélioration immédiate et souvent impressionnante du cadre de vie. Au-delà de ces résultats visibles, elles développent également le sentiment d'appartenance au quartier ou la ville, valorisent les participants et peuvent sensibiliser la population à l'importance de respecter les espaces publics.

2. Public cible

L'ensemble des habitants, toutes générations confondues, d'un quartier déterminé. Indirectement, les habitants des rues avoisinantes et de la commune dans son ensemble.

3. Parties prenantes

- Citoyens / habitants du quartier (régie des quartiers, comité de quartier...) : initiative et réalisation.
- PCS : soutien dans la préparation de l'opération, coordination, support administratif, relais auprès des autorités, services communaux, (re-)motivation des participants.
- Commune (services travaux, environnement...) : mise à disposition de matériel de nettoyage, de containers, véhicules et moyens humains, soutien financier, relais médiatique.
- SLSP : soutien financier, mise à disposition de matériel ou moyens humains.
- Ecoles, AMO, Maison des jeunes : participation des enfants et des jeunes.
- Inscription éventuelle dans le cadre de l'opération BeWapp de la *Wallonie* (support médiatique, fourniture de gants, pinces, gilets fluorescents, sacs).

4. Mise en œuvre

- Encourager, soutenir ou susciter l'initiative citoyenne.
- Organiser et coordonner les aspects pratiques avec les habitants, dans le respect des attentes, des besoins et des compétences de ceux-ci ; les rendre responsables et acteurs de l'opération.
- Etablir la liste et la répartition des tâches, un périmètre, un timing... en fonction des moyens disponibles.
- Obtenir l'appui des services communaux, de la SLSP, de l'AMO, des écoles.
- Médiatiser l'opération (flyers, affiches, bulletin communal, site web, Facebook, presse locale).



Droit à un environnement et un cadre de vie adaptés

5. Conditions de réussite

- Un problème très fréquemment rencontré dans ce type d'activités est le découragement des volontaires face au constat de « l'éternel recommencement » et au comportement « profiteur » ou au dénigrement de certains. L'équipe encadrant les activités doit donc à tout moment pouvoir lutter contre ce découragement et motiver les travailleurs.

Il est aussi très important de valoriser le travail effectué et ce, notamment via les autorités ou les médias ;

- Au plus il y a de personnes mobilisées, au plus la motivation est importante. Il faut pouvoir obtenir la volonté, la mobilisation, la participation des habitants, des jeunes, des associations locales.
- Afin de réunir les moyens humains et matériels nécessaires, il est souvent utile de faire participer les partenaires.

6. Pratiques exemplatives

A **Amay**, à l'initiative des habitants du Comité de quartier de Rorive, un nettoyage citoyen est proposé tous les 2 mois avec le soutien logistique du Service Environnement de la commune. Le PCS vient en support méthodologique à l'organisation des journées de nettoyage.

A **Waremmé**, l'opération ponctuelle de nettoyage appelée « Tornado blanche » a lieu dans deux quartiers de logements publics avec les habitants, les travailleurs sociaux et les partenaires du PCS et le personnel technique communal.



2. Améliorer le cadre de vie en collaboration avec les citoyens

1. Contexte et description

Les citoyens ont envie de se sentir bien chez eux et dans l'environnement immédiat qui les entoure. Ils ont désigné des représentants politiques qui peuvent s'appuyer sur différents dispositifs régionaux en vue de procéder à des modifications de l'aménagement du territoire communal (SDER, PCA, PCDR, PCM, Agenda 21...).

Néanmoins, ils peuvent eux-mêmes devenir directement acteurs d'embellissements dans leur quartier nonobstant le fait de pouvoir également être intégrés dans la réflexion lors de la mise en œuvre des dispositifs susvisés.

Regrouper des citoyens autour d'un projet d'aménagement de leur quartier leur permet de développer un sentiment d'appartenance, de responsabilité, de solidarité, de créer du lien social et de la convivialité. Cela permet la concrétisation d'un projet en partant d'une dynamique participative qui permet un engagement dans la vie locale et aux citoyens impliqués de développer leurs capacités.

L'amélioration du cadre de vie peut consister en la création d'un jardin communautaire, la pose de bancs, de bacs à fleurs, de sculptures, l'aménagement d'espaces de jeux, d'espaces verts, d'aires de pique-nique, la remise en valeur de vieux chantiers, la revalorisation du patrimoine local, l'aménagement d'un espace pédagogique et récréatif, d'un lieu de rencontre.

2. Publics cibles

Les habitants d'un quartier déterminé.

3. Parties prenantes

- Les habitants du quartier et les associations actives dans le quartier.
- Le Plan de cohésion sociale et d'autres services communaux (services environnement, travaux, urbanisme, logement...) ainsi que les autorités communales.
- La Fondation Roi Baudouin (Quartier de vie) et la Région wallonne via des appels à projets (SLSP - « Quartier en transition »).
- Des associations, institutions, mécènes intéressés ou concernés par le projet.

4. Mise en œuvre

- Structuration d'un comité de pilotage avec les parties prenantes (institutions, associations).
- Organisation de réunions d'information, de consultations, de rencontres citoyennes.
- Utiliser la méthodologie du Voir-Juger-Agir-Evaluer (Education permanente).
- Organisation de visites citoyennes du quartier, avec des techniciens associés au projet (architectes, urbanistes...).
- Un budget participatif peut constituer un outil à la mise en œuvre du projet.



5. Conditions de réussite

- Organiser une mobilisation des citoyens suivant un timing régulier, mais pas trop long sur la durée (élaborer un calendrier de l'implication des citoyens).
- Réunir aussi bien d'anciens que de nouveaux habitants, des habitants d'origines et cultures différentes, des personnes d'âges différents, des personnes avec ou sans handicap.
- Susciter la mobilisation citoyenne sur la durée, en variant/animant les sollicitations sur le sujet (visite d'autres endroits...).
- Permettre le dialogue/le débat, organiser correctement les temps de parole.
- Solliciter la participation active de personnes relais au sein même de la population ciblée (en l'occurrence une dizaine de personnes).
- S'assurer de la validation du projet par tous les habitants du quartier en veillant à ce qu'ils aient été au moins consultés une fois sur l'année par les personnes relais et déterminer quelle sera leur implication (participation financière, aide manuelle à la construction...).

6. Pratiques exemplatives

La Commune d'**Enghien** a prévu dans son budget ordinaire du service travaux de dédier une somme destinée aux projets « quartiers participatifs ».

La Commune de **Flémalle** a mis en place des Ateliers d'Urbanisme participatifs (ATU) suite à la candidature déposée par la SLSP dans le cadre de l'appel à projet « Quartier en transition ». De ces ateliers sont nés un potager communautaire, des aménagements d'espaces publics, un outil d'information propre au quartier.

La commune de **Wasseiges** a réalisé un relooking total des traditionnelles poubelles publiques vertes en collaboration avec les écoles et des citoyens volontaires dont le résultat est l'apparition de monstres dans différentes rues des villages de l'entité ! Plus personne n'ignore l'emplacement des poubelles de Wasseiges...



3. Mettre en place des ateliers visant à réduire l'impact économique de la consommation

1. Contexte et description

Des ateliers ayant pour thématiques la gestion de l'énergie, la lutte contre les pollutions intérieures, la fabrication de produits d'entretien et de nettoyage, la customisation, l'alimentation saine, la gestion du budget... permettent d'assurer un accompagnement social de certaines familles, une aide à la pédagogie de l'habiter... Ils constituent en fin compte un soutien dans la gestion du budget des familles en favorisant une diminution des coûts de consommation.

Ces ateliers favorisent notamment la prise d'initiative et la responsabilisation des citoyens dans la gestion par exemple de leur logement, leur budget tout en leur donnant aussi la possibilité d'apprendre de nouveaux gestes techniques.

2. Publics cibles

Tout public.

3. Parties prenantes

- Les agents du Plan de cohésion sociale et s'il existe un Plan Habitat Permanent, les agents qui en font partie.
- Le CPAS - Guichet de l'Energie, tout service de médiation de dettes et/ou service expert dans la thématique traitée lors de l'atelier.
- La Fédération Wallonie-Bruxelles et la province par l'apport de subsides complémentaires.

4. Mise en œuvre

- Choix d'un local approprié sur le territoire communal.
- Désignation d'un animateur des ateliers.
- Constitution, sur inscription, d'un groupe de citoyens de maximum 15 personnes.
- Détermination de la fréquence des ateliers (toutes les semaines, sur plusieurs mois/une année).

5. Conditions de réussite

- Assurer une large diffusion de l'organisation des ateliers (lors de manifestations communales, élaboration d'un folder informatif...) et un contact de proximité avec les citoyens.
- Gratuité ou faible coût (un euro) de ces ateliers et régularité de la tenue de ceux-ci.
- Le choix du moment de la journée peut être un critère de réussite.
- Prévoir une évaluation des ateliers.

6. Pratique exemplative

Le PCS de la Commune d'**Hastière** met en œuvre le projet « Trucs et astuces pour bien habiter » : à partir du thème du logement, plusieurs ateliers sont développés qui ont pour objectifs de donner des pistes pour mieux appréhender son logement sur différents volets : la gestion de l'énergie (lecture facture), l'embellissement de son intérieur (atelier récup), l'accueil (atelier cuisine), l'entretien (fabrication de produit d'entretien, pollution intérieure). Le fil conducteur de ce projet est le budget des personnes au travers de ce 1^{er} atelier, les citoyens choisissent un ou plusieurs autres ateliers qui les intéressent et qui pourraient leur permettre de faire de relatives économies.

